

*Avantures du sieur Claude Le Beau, avocat en parlement.
Voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique
septentrionale.* Par Le Beau, Claude, édition critique établie
par Andréanne Vallée, Presses de l'Université Laval, 2011

Catherine Broué

Volume 35, numéro 1-2, 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1013988ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1013988ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

0829-2507 (imprimé)

1918-7750 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Broué, C. (2012). Compte rendu de [*Avantures du sieur Claude Le Beau, avocat en parlement. Voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale.* Par Le Beau, Claude, édition critique établie par Andréanne Vallée, Presses de l'Université Laval, 2011]. *Scientia Canadensis*, 35(1-2), 157–161. <https://doi.org/10.7202/1013988ar>

Malgré ces lacunes, cet ouvrage est un grand pas pour appréhender l'histoire de la géographie québécoise et espérons qu'une personne courageuse le trouvera si intéressant qu'elle poursuivra le travail de Marc Brosseau avec les manuels produits depuis 1960, à moins que ce ne soit lui-même !

Jean-Marie M. Dubois
Université de Sherbrooke

Avantures du sieur Claude Le Beau, avocat en parlement. Voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale. Par Le Beau, Claude, édition critique établie par Andréanne Vallée, Presses de l'Université Laval, 2011.

La transcription annotée de l'édition de 1738 des *Avantures* de Claude Le Beau que nous propose Andréanne Vallée nous permet de redécouvrir un texte marquant de l'histoire littéraire des Lumières dont le statut générique indéfini, entre la relation de voyage et le roman exotique, confirme que vers 1740, les grands thèmes ethnographiques et littéraires sur l'Amérique septentrionale se sont érodés, voire figés dans des poncifs dont l'Amérindien et sa figure font les frais. De fait, sous la plume de Le Beau, la relation de voyage relègue à l'arrière-plan le « nouveau » des inventaires géographiques ou biologiques pour le « curieux » du récit d'aventure et de la romance sentimentale. Elle constitue ainsi l'une des compilations les plus fantaisistes des grands livres à succès sur la Nouvelle-France parus depuis la fin du 17^e siècle tels ceux d'Hennepin (1683, 1697 et 1698), de Lahontan (1702) et de Lafitau (1724).

Envoyé en Nouvelle-France les fers aux pieds, en 1729, après avoir été incarcéré à la demande de son père – pratique courante à une époque où la volonté de préserver l'honneur de la famille constitue un motif suffisant d'emprisonnement des jeunes gens turbulents – Claude Le Beau, avocat au parlement et fils d'un des cent Suisses de la garde royale, ne tarde pas à y être accusé d'avoir fabriqué de la fausse monnaie. Lorsqu'un ordre de l'intendant Hocquart promet une récompense de 300 livres à quiconque arrêtera Le Beau, celui-ci est sans doute déjà en route vers la Nouvelle-Angleterre en compagnie de guides amérindiens qui le conduiront dans un fort anglais d'où il pourra rejoindre Boston, puis l'Europe. Quelques années plus tard, en 1738, on retrouve en effet Claude Le Beau en Hollande où paraissent ses *Avantures*. Bien entendu, le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage une confession de ses frasques de jeunesse : l'intérêt du récit réside justement dans l'inventivité qui permet à Le Beau de s'appuyer sur quelques faits avérés – sa propre expérience et celle des voyageurs qui l'ont précédé en Nouvelle-France – pour réinventer des péripéties parfois drôles, parfois abracadabrantes, parfois,

encore, exaspérantes de xénophobie ou de misogynie. Embarquement forcé à bord de l'Éléphant, simulacre de baptêmes sur le Grand Banc de Terre-Neuve, naufrage dans le Saint-Laurent, départ clandestin sous un déguisement amérindien, voyage en canot, chasse à l'ours, poteau de torture, cannibalisme, danses, trahisons, méprises, amourettes et revirements sentimentaux du jeune fugitif acculé au mariage avec une belle Abénaquise : autant de rebondissements qui sont prétextes à des descriptions détaillées des moeurs « sauvages », où çà et là une remarque originale atteste du sens d'observation de Le Beau et de son habileté à réécrire et synthétiser ses sources.

Bien sûr, une édition comme celle que nous propose Andréanne Vallée ne s'adresse pas au « grand public ». Si la lecture d'un document du 18^e siècle constitue un exercice ardu pour quiconque n'est pas familier avec la langue vieillie et la graphie fluctuante qui caractérisent les écrits d'Ancien Régime, la recherche historique et littéraire pourra néanmoins avantageusement tirer profit de cette édition conforme à l'originale de 1738. Par ailleurs, le lecteur instruit n'aura nul besoin de s'armer d'une encyclopédie pour découvrir tout l'intérêt de ce texte, l'annotation étant abondante et le para-texte, élaboré. Fidèle à la tradition critique qui a permis la réédition de quelques-uns des textes majeurs de la Nouvelle-France, celle-ci s'attache en effet à débusquer le réel sous-tendant le récit : nom scientifique des espèces animales inventoriées, conversion des unités de mesure, biographie des personnages secondaires à mesure de leur apparition, incohérences temporelles, ethnographie amérindienne ou particularités de la vision de Le Beau, etc. Elle suit surtout pas à pas les innombrables sources auxquelles l'auteur a puisé pour étoffer ce « voyage curieux » où l'espace parcouru est avant tout textuel. De plus, dans une introduction d'une cinquantaine de pages, Andréanne Vallée présente de manière sobre mais efficace une biographie succincte qui s'appuie sur quelques travaux antérieurs sur Le Beau, sur diverses études générales ou particulières pouvant éclairer le contexte politique et social où ce dernier a pu évoluer et sur une recherche méticuleuse dans nombre d'archives françaises, canadiennes, américaines ou hollandaises. L'introduction propose également une brève analyse du double mode discursif (descriptif et narratif) des *Avantures* et de la réception peu amène à laquelle a donné lieu la trame délibérément fictionnelle du « voyage » raconté, ainsi qu'un bref survol des sources de Le Beau, dont l'analyse « pourrait, souligne à juste titre l'éditrice, faire l'objet d'une recherche très élaborée » (p.27). En outre, quelques précisions présentent succinctement (trop ?) les choix éditoriaux et la démarche qui a présidé à l'établissement du texte.

Pour terminer ce tour d'horizon, signalons, outre la table des matières, une table des sigles et abréviations, une table des poids et mesures, une chronologie biographique, quelques fac-similés des éditions hollandaise (1738) ou allemande (1752), les dossiers d'arrestation des camarades

d'infortune de Le Beau, déportés en même temps que lui en 1729, trois lettres autographes de l'auteur, un relevé des sources des *Avantures*, une bibliographie abondante et un index exhaustif qui complètent avantageusement le paratexte éditorial. Soulignons ici l'utilité de tous ces documents annexés, et en particulier celle du relevé des sources de Le Beau par chapitre qui compile et abrège des renseignements déjà donnés dans l'annotation mais si copieux que le lecteur pourrait s'y perdre.

Cet exercice éditorial de grande ampleur soulève néanmoins quelques questions d'ordre méthodologique. En l'occurrence, si le soin apporté à la transcription ou à l'annotation est manifeste ici, on peut toutefois s'interroger sur la pertinence des choix éditoriaux qui ont présidé à ces tâches. Commençons par la question de l'établissement du texte. Établir un texte ne signifie pas, dans le cadre d'une édition critique, qu'il faille reproduire servilement l'édition antérieure qui nous sert de texte de base; c'est plutôt donner à lire une version de ce texte de base qui soit correcte, c'est-à-dire expurgée de ses fautes, si on entend par « faute » tout écart par rapport aux normes linguistiques ou typographiques qui ne relèverait pas d'une volonté de l'auteur, voire, des instances productives du texte¹. Si l'on admet sans problème l'intérêt pour la recherche d'une édition fidèle à l'original qui n'évacue aucune des incongruités inhérentes à la langue du 18^e siècle, on peut s'interroger néanmoins sur la pertinence de reproduire jusqu'aux erreurs typographiques évidentes. Plutôt que de signaler des fautes attribuables aux techniques de composition ou à l'ignorance de la langue française du typographe, n'aurait-il pas été plus simple de les corriger ? N'est-ce pas une manière de trahir l'auteur que de reproduire toutes les imperfections de la première édition de son texte quand, de l'avis même de l'éditrice, « Claude Le Beau est un lettré qui se soucie de la qualité de la langue » (p.40) ? Par ailleurs, quelques-unes de ces coquilles ne sont pas relevées : s'agit-il d'une particularité des exemplaires examinés ou d'une coquille inhérente à la nouvelle édition ? Le lecteur n'est pas en mesure de le savoir à moins de consulter l'original – ce qui revient alors à amoindrir la pertinence d'une nouvelle édition. Si le double objectif affirmé de « respecter le texte de base et le rendre intelligible et utilisable pour l'historien et la communauté scientifique » (p.47) apparaît louable, l'intelligibilité ne serait-elle pas mieux servie par un élagage de ces coquilles qui ajoutent une difficulté de lecture supplémentaire, desservent le texte même de Le Beau et ajoutent peut-être, à l'insu du lecteur, de nouvelles erreurs typographiques ? Il est certain que la correction autoritaire des coquilles procède parfois de

¹ « Tout texte concret contient des fautes matérielles. Le meilleur texte, choisi comme base, n'en est pas exempt. L'éditeur s'appuie sur un texte idéal pour amender le texte réel », affirmait Roger Laufer dans son *Introduction à la textologie*, Larousse, Paris, 1972, p. 47. Je souscris à cette conception du travail éditorial.

contresens malencontreux qui induisent le lecteur en erreur, mais l'édition d'un texte n'exige-t-elle pas que la personne éditrice endosse toutes les facettes de son rôle et élague – en toute prudence, en consultant par exemple différents exemplaires ou en s'appuyant sur des critères philologiques – les scories évidentes? À tout le moins aurait-il été judicieux de justifier ce choix éditorial qui a fait opter l'éditrice pour une *transcription* plutôt que pour une véritable *édition critique*.

Pour ce qui est de l'annotation, censée servir à éclairer les conditions d'écriture ou les enjeux de cette écriture, il semble qu'on ait davantage voulu se conformer à une tradition éditoriale antérieure redevable aux « récents travaux d'édition qui exhument les écrits de la Nouvelle-France » (p.38) que s'interroger sur la nature des annotations les plus susceptibles d'éclairer le texte de Le Beau. Pourquoi, par exemple, annoter comme s'ils étaient vrais des passages manifestement fictifs – et par ailleurs signalés à l'envi comme tels au lecteur? Pourquoi encore proposer une biographie complète de chaque personnage rencontré au fil du texte quand ces renseignements n'apportent aucun éclairage nouveau ni n'aident à débusquer d'éventuelles allusions? Est-il bien nécessaire de spécifier dans la note sur Québec (p. 123, note 12) que « cette ville est aujourd'hui la capitale du Québec »? Un lecteur lettré capable de lire un texte du XVIIIe dans sa facture originale doit bien être suffisamment instruit pour qu'on n'ait pas besoin de lui signaler des faits d'évidence. L'érudition déployée, la plupart du temps pertinente, risque de déprécier l'ensemble quand elle ne sert pas directement le texte ou quand elle ne prend pas en compte les lecteurs auxquels elle s'adresse.

Un esprit pointilleux pourrait également souligner le caractère agaçant de la répétition, chapitre après chapitre, de certaines notes peu éclairantes. Pourquoi, par exemple, alourdir l'annotation de cette précision récurrente selon laquelle « l'ethnonyme canadien présente des particularités sémantiques », quand l'index signale déjà au lecteur, à l'entrée «canadien », l'emplacement de la note qui explicite ces « particularités »? Pourquoi répéter chaque fois que survient une date que « la chronologie fait problème »? Ne suffit-il pas de le signaler d'emblée, une seule fois? Cela dit, il est facile après coup de trouver à redire sur tel ou tel aspect d'une édition au demeurant soignée : je ne peux que saluer la minutie avec laquelle Andréanne Vallée s'est acquittée d'un travail de transcription colossal et d'un travail d'annotation tout aussi gigantesque. Le signalement des sources des *Avantures* présente un intérêt historique et littéraire certain en montrant à quel point les textes sur la Nouvelle-France s'inspirent les uns des autres. En poussant la réécriture à un paroxysme, Claude Le Beau révèle au lecteur d'aujourd'hui les aspects de l'espace nord-américain et des moeurs amérindiennes qu'il trouve suffisamment « curieux » pour en ressasser les particularités. Il préfigure également,

paradoxalement, la perte d'intérêt du public pour la relation de voyage au profit du roman exotique.

Critique à l'égard des ouvrages dont il s'inspire à la manière de Louis Hennepin, caustique dans son regard sur les gens et les situations à la manière de Lahontan, soucieux d'établir une temporalité dans ses remarques ethnographiques (avant et après l'arrivée européenne) à la manière de Lafitau, Claude Le Beau, qui n'hésite pas à se présenter comme un poltron qui fuit au moindre danger, ne manque ni de souffle ni d'audace par écrit. Il est heureux qu'une nouvelle édition remette à la disposition des lecteurs ce texte dédaigné par les tenants de la Vérité historique et oublié par la littérature.

Catherine Broué
Université du Québec à Rimouski

Science

***Histoire des sciences de la vie.* Par Pascal Duris et Gabriel Gohau**
(Paris: Éditions Belin, deuxième édition, 2011. 246 p., index des noms de personnes. ISBN 978-2-7011-5987-4 29,50 €)

« La science va sans cesse se raturant elle-même ». Cette belle citation de Victor Hugo, avec laquelle les auteurs amorcent leur histoire des idées fondatrices de la biologie, saisit bien l'approche de ce livre destiné à un grand public cultivé. Plutôt que de présenter la science comme une succession linéaire de découvertes, les auteurs relatent ses nombreux tâtonnements, donnant ainsi aux lecteurs « le sentiment de participer aux différents développements d'une science *en train de se faire* plutôt que de passer en revue les diverses étapes d'une science *faite* » (p. 7, souligné par les auteurs). Toujours dans la même optique, Pascal Duris et Gabriel Gohau ont préféré une présentation thématique plutôt que chronologique de leur sujet, leur permettant ainsi de mieux mettre en valeur les « ratures fécondes » de la science (Hugo, *William Shakespeare*).

Les trois premiers chapitres sont organisés selon les thèmes de continuité et de discontinuité dans les sciences de la nature, de l'Antiquité à nos jours. Le premier fait l'inventaire des différents systèmes de classification dans le monde animal et végétal, et porte une attention particulière à la « science divine » du grand naturaliste suédois, Carl Von Linné. On évoque également la place taxonomique des insectes aux 17^e et 18^e siècles (siècles au cours desquels on unissait parfois les fourmis et les scarabées aux étoiles de mer, aux méduses, aux lézards, et même aux crocodiles). L'histoire des concepts taxonomiques, de *l'échelle des êtres* à notre *cladisme* contemporain, se poursuit dans le chapitre suivant à travers